



Établissement
Public
d'Aménagement
de la Meuse et
de ses Affluents



Rapport d'activité 2011



Quelques points de l'année 2011

Départs / Arrivées :

Pierre Mangeot a quitté l'EPAMA. Il a rejoint son employeur précédent, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, sur un poste à contrat à durée indéterminée.

Mme Nathalie Mear-Caubel a pris sa place au sein de la structure en tant que chargée de mission environnement. Elle est ingénieure de l'agriculture et de l'environnement et occupait précédemment un poste à la Direction Départementale du Territoire des Ardennes.

M. François Ferrandon a quitté la structure au mois de décembre.

Prolongation de l'arrêté préfectoral du PIG Meuse aval :

Cette année a vu encore l'aboutissement de nombreux projets du PIG Meuse aval avec, en particulier pour le SIVU de Charleville-Mézières - Warcq, l'inauguration des principaux travaux en juillet et, pour la ville de Givet, la mise en oeuvre de l'ensemble des protections amovibles en septembre.

A ce jour, seul un aménagement prévu dans le cadre de l'ensemble du programme de travaux n'a pas encore été réalisé. A la demande de l'EPAMA, le préfet a prorogé le PIG jusque 2014 pour l'achèvement de 100% des actions prévues.

La mise en oeuvre de la Directive Inondation sur le bassin de la Meuse :

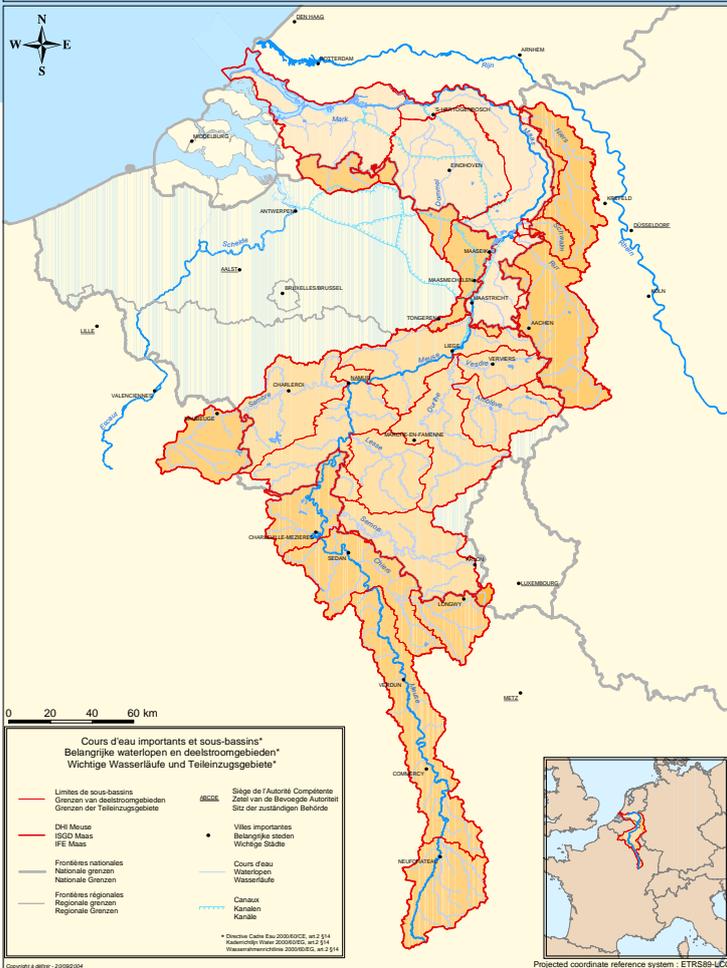
La directive européenne 2007/60/CE du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion du risque inondation a été transposée en droit français par l'article 221 de la loi d'engagement national pour l'environnement dite «Lene» du 12 juillet 2010.

La première étape réalisée en 2011 a permis la mise en place de la gouvernance sur l'ensemble du district Meuse ainsi que la publication en décembre 2011 de l'évaluation préliminaire des risques inondations.

L'objectif est d'aboutir en 2015 à la production d'un PGRI Meuse (plan de gestion du risque inondation).

Les partenaires financiers des investissements





Le bassin versant international de la Meuse
 (Source : Commission Internationale de la Meuse)

Le bassin versant français de la Meuse

D'une surface totale de 7800 km², il compte environ 700 000 habitants. Sa densité de population est nettement inférieure à la moyenne nationale de la France Métropolitaine, avec 60 hab/km² contre 108 hab/km².

77% des communes sont de petite taille avec une population de moins de 500 habitants.

L'activité industrielle a été marquée par une forte reconversion au cours des dernières décennies.

L'activité agricole est principalement basée sur les grandes cultures (céréales, herbe) et sur l'élevage.

Le réseau de voies fluviales est dense, avec 330 km de voies navigables :

- le canal de la Meuse entre Givet et la frontière belge, de moyen gabarit (1000 à 1499 tonnes),
- le canal de la Meuse (en partie), le canal de la Marne au Rhin (en partie) et le canal des Ardennes, de petit gabarit (250 à 399 tonnes).

Le bassin versant de la Meuse

Le bassin versant international de la Meuse

La Meuse draine principalement la France, la Belgique et les Pays-Bas sur un parcours d'environ 950 km.

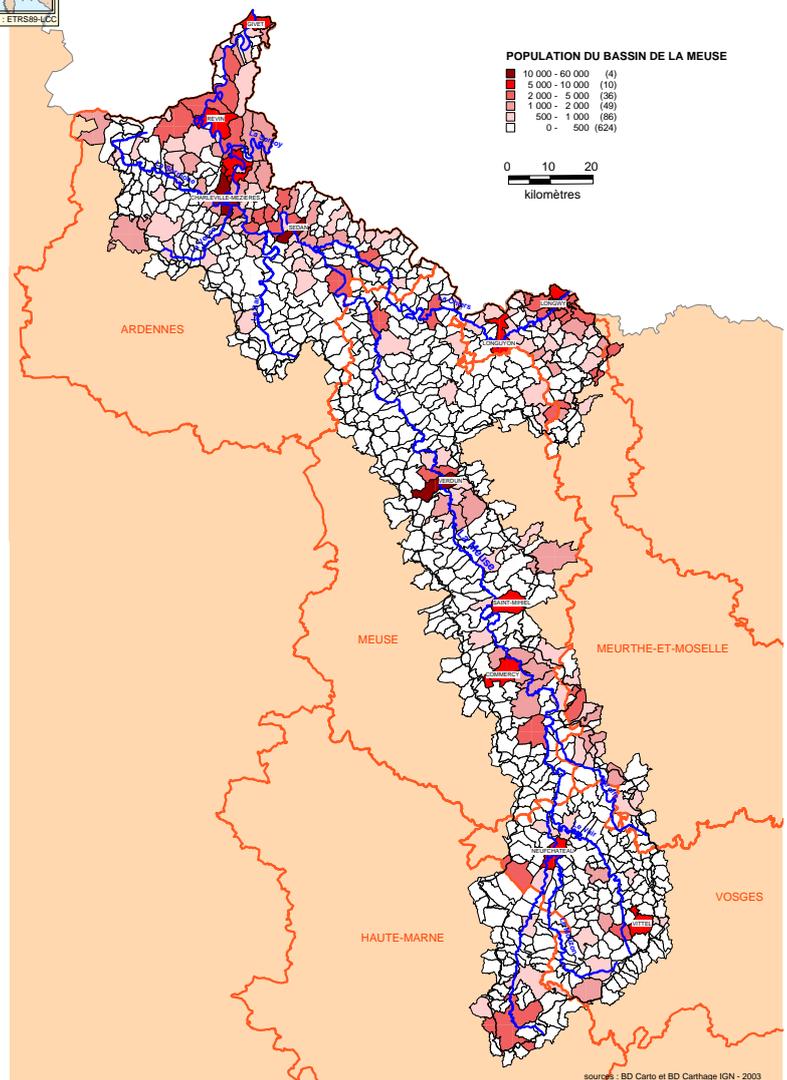
Elle prend sa source au pied du plateau de Langres à Pouilly-en-Bassigny (Haute Marne) à 384 m d'altitude.

Son bassin versant hydrographique est de 36 000 km². Une partie de son bassin versant intéresse également l'Allemagne (haut bassin de la Roer et de la Niers) et le Luxembourg (haut bassin de la Chiers).

Son débit moyen à l'embouchure dans la mer du Nord à proximité de Rotterdam, est de 330 m³/s, alors qu'il est déjà de 150 m³/s à la frontière franco belge, à Givet.

Le bassin versant englobe une population avoisinant les 9 millions d'habitants.

Population du bassin versant français de la Meuse



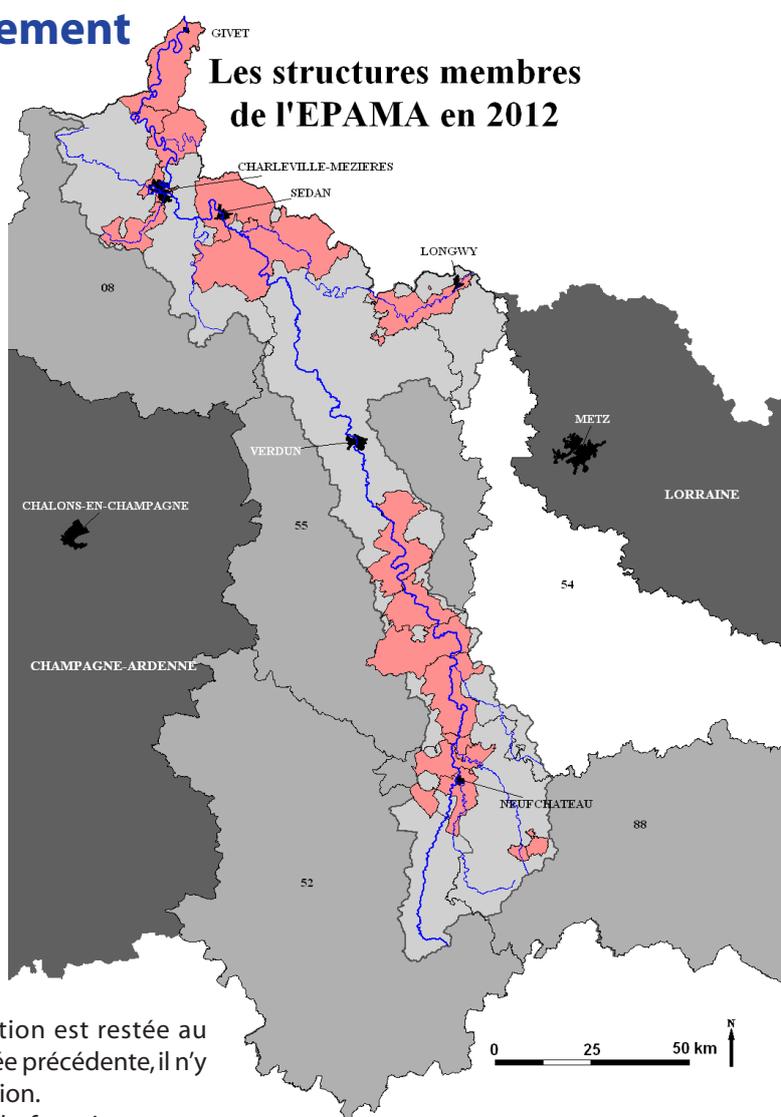
L'Établissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents

Les collectivités membres du syndicat mixte sont :

- les Conseils Régionaux de Champagne-Ardenne et de Lorraine,
- les Conseils Généraux des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges,
- douze structures intercommunales et trois communes :

- SIVU Charleville-Mézières - Warcq
- Syndicat intercommunal d'études et de travaux pour l'aménagement de la Vence (SIETAV)
- Communauté de communes du Sammiellois
- Communauté de communes Meuse et Semoy
- Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse
- Communauté de communes du Pays Sedanais
- Communauté de communes des Trois Cantons
- Communauté de communes du Pays de Neufchâteau
- Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers
- Communauté de communes du Pays de Commercy
- Communauté de communes du Pays de Jeanne
- Communauté de communes du Val des Couleurs
- Communauté de communes de Void
- Ville de Revin
- Ville de Contrexéville
- Ville de Vittel

Les structures membres de l'EPAMA en 2012



Le budget 2011 et son exécution Recettes

Le budget 2011 s'élève à 7 011 732€. Le fonctionnement représente 45 % du budget, soit 3 090 673€ et l'investissement 55 %, soit 3 921 059€.

En 2011, la contribution est restée au même taux que l'année précédente, il n'y a pas eu d'augmentation. Les autres recettes de fonctionnement sont principalement les subventions sur les emplois aidés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et l'excédent des années antérieures.

Budget de fonctionnement divisé en trois groupes

Le premier groupe de dépenses correspond à l'opération AMICE qui représente 55 % du budget total soit 1 630 640€.

Ces dépenses sont totalement financées par nos partenaires sans faire appel à une augmentation de la cotisation.

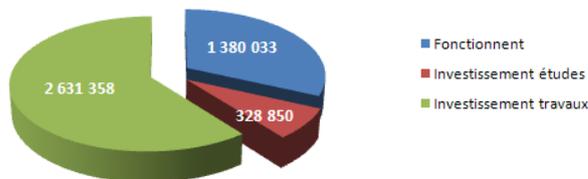
Le deuxième groupe de dépenses correspond à l'opération ZRDC Mouzon qui représente 2,5 % du budget total soit 80 000€.

Ces dépenses sont prises en charge par le Conseil Général des Ardennes.

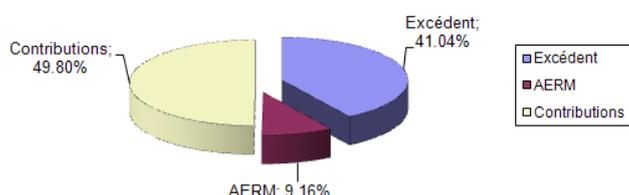
Le troisième groupe de dépenses correspond aux frais de fonctionnement propres à l'EPAMA, financé par la cotisation et l'Agence de l'Eau soit 1 380 033€.

Répartition des recettes de fonctionnement de l'EPAMA en 2010		
Total des recettes	894 925	%
Excédent	367 240	41,04%
AERM	82 000	9,16%
Contributions	445 712	49,80%
		100%

Répartition du budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2011 (hors AMICE et opérations d'ordre) (en €)



Recettes de fonctionnement



Budget de fonctionnement et d'investissement de l'EPAMA pour l'année 2011

Fonctionnement = 1 380 033 €
 Investissement études = 328 850 €
 Investissement travaux = 2 631 358 €



Réseau des chargés de mission « rivière » du bassin de la Meuse

L'EPAMA a mis en place en 2011 un réseau des chargés de mission « milieux aquatiques » du bassin de la Meuse. Ce réseau réunit les chargés de mission des collectivités mais aussi des fédérations de pêche et a pour objectif :

- de briser l'isolement dans lequel ces chargés de mission travaillent parfois (notamment lorsqu'ils sont le seul employé de leur structure).
- de diffuser les bonnes pratiques en matière de maîtrise d'ouvrage et de montage de projet dans le domaine des milieux aquatiques.
- d'harmoniser les pratiques de travail des structures intervenant dans le domaine des milieux aquatiques et, in fine, les actions menées sur le bassin versant.

En 2011, ce réseau s'est formalisé par deux journées de rencontre (en mai et en octobre) articulées autour d'une matinée thématique en salle et d'une après-midi sur le terrain (visite de chantiers ordinaires et exemplaires). Ces journées ont permis d'échanger sur la méthodologie du montage de projet, ainsi que sur les difficultés rencontrées par chacun dans le cadre des projets mis en œuvre par les structures.

En 2012, la poursuite de cette mise en réseau se fera par l'organisation de trois journées de rencontre et par la mise en place d'un portail informatique permettant l'échange de documents (modèles de cahiers des charges, retours d'expérience, ...).



Réunion du 19 mai 2011 – Visite de terrain

Plantations réalisées par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers



Zone de Ralentissement Dynamique de Crue

Visite du club risques interrégional sur les aménagements du PIG Meuse dans les Ardennes

Les 23 et 24 juin, le club risques interrégional réunissant les services de l'Etat du Grand Est (DREAL et DDT d'Alsace, Lorraine, Champagne Ardenne) a été organisé dans les Ardennes en collaboration avec l'EPAMA. Le 23 juin au matin s'est déroulé en salle et a été consacré à une présentation du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable, des transports et du logement. La matinée s'est poursuivie par des échanges entre le Ministère, les services de l'Etat et les porteurs de projet.

Les deux demi-journées suivantes ont été consacrées à des visites de terrain sur les aménagements du PIG MEUSE (Programme d'Intérêt Général). Le 23 juin après midi, le club a été accueilli à Givet par M. Itucci, adjoint au maire de Givet. Il a présenté les travaux de protection localisée contre les crues et les mesures compensatoires écologiques. Les représentants de VNF ont présenté les travaux du barrage des Quatre Cheminées.

Le 24 juin a été consacré à la visite de la Zone de Ralentissement Dynamique des Crues de Mouzon et des aménagements réalisés par le SIVU de Charleville-Mézières-Warcq.



Aménagement des seuils sur la Meuse Médiane

Seuil : ouvrage barrant tout ou partie d'un cours d'eau

Contexte

L'étude menée sur la Meuse médiane et réalisée en 2008 a ciblé des interventions sur 22 des 34 seuils recensés sur ce linéaire avec pour objectif de concilier enjeux écologiques et usages liés à ces ouvrages. En 2009, les communautés de communes concernées ont arrêté un programme d'opérations comprenant des interventions sur 8 seuils prioritaires. Par ailleurs, les Voies Navigables de France (VNF) ont également décidé d'intervenir sur 2 seuils du secteur, déterminés comme prioritaires dans l'étude. Les Communautés de communes ont sollicité une maîtrise d'ouvrage de l'EPAMA pour la réalisation des aménagements sur les ouvrages retenus dans le programme d'opérations, aménagements estimés à 6 Millions d'euros.

Bilan des actions 2011

Le premier semestre 2011 s'est focalisé sur le recrutement d'un maître d'œuvre commun à l'EPAMA et à VNF. Ce marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en juillet 2011 à l'entreprise SOGREAH Consultants avec deux sous-traitants principaux, Pierre Paris pour la partie géomorphologie du fleuve et passes à poissons et Biotope pour les aspects écologiques. L'ordre de service de commencer la mission de diagnostic et l'étude hydrogéologique a été donné au 1er septembre.

Le Comité de Pilotage de lancement de la maîtrise d'œuvre a eu lieu le 11 septembre à Commercy.

Le maître d'œuvre s'est d'abord attaché à récupérer les données existantes sur le secteur, puis à réaliser un état des lieux complet (situation juridique, état des ouvrages, géomorphologie, hydrogéologie, milieux naturels,...) de chaque site.

En ce qui concerne la concertation, une première série de réunions sur sites avec les acteurs locaux (élu, propriétaires, exploitants, association

de pêche,...) s'est déroulée du 10 au 14 octobre ; elle a permis de présenter le projet et de recueillir les contraintes et les attentes de ces personnes locales. Par ailleurs, un groupe de travail « enjeux écologiques » s'est réuni pour la première fois le 7 décembre 2011.

Concernant les études complémentaires, une consultation a été lancée en fin d'année 2011 afin de recruter une entreprise pour la réalisation des levés topographiques et bathymétriques complémentaires. Les besoins relatifs aux inventaires naturalistes et à la campagne piézométrique ont été affinés en cette fin d'année.

Perspectives

En 2012, le maître d'œuvre travaillera à la proposition et au chiffrage de plusieurs scénarii d'aménagement pour chaque site. Il appartiendra ensuite au maître d'ouvrage de choisir un ou plusieurs scénarii (pour les sites complexes) d'aménagements qui feront l'objet d'études de conception plus précises en phase Avant-Projet et Projet.

Pour ce qui est des études complémentaires, en 2012 seront lancées la campagne de levés topographiques, les inventaires naturalistes et la campagne piézométrique.



Seuil de Chatipré

Éléments financiers

Financiers de la phase de conception (400 000 €) :

- FEDER Lorraine
- Conseil Général de la Meuse
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Communautés de Communes :
 - de Void,
 - du Sammiellois,
 - du Val des Couleurs,
 - du Pays de Commercy

Montant du marché de maîtrise d'œuvre :

- Tranche ferme (conception des aménagements) : 325 670 € HT
- Tranche conditionnelle (réalisation des travaux) : 188 749 € HT

Seuil de Sorcy Saint Martin



Aménagements Hydrauliques et Environnementaux du Bassin de la Meuse Amont



Contexte

L'étude globale de la Meuse et de ses affluents sur le bassin amont de la Meuse, achevée en 2008, propose des aménagements de lutte contre les inondations (protections localisées et zones de sur-stockage) et des mesures de restauration écologique des cours d'eau. Sur sollicitation des collectivités locales en 2010, l'EPAMA assure la maîtrise d'ouvrage du projet HEBMA (aménagements Hydrauliques et Environnementaux du Bassin de la Meuse Amont). Il va permettre la réalisation de plus de 80 ouvrages alliant la lutte contre les inondations (zones de sur-stockage, protections localisées) et la renaturation des cours d'eau (lit d'étiage, reméandrage, connexion d'annexes hydrauliques, réductions de section, diversification des écoulements, aménagement de seuils et de zones humides), répartis sur la Meuse et trois de ses affluents (le Mouzon, la Saône et le Vair).



Bilan des actions de 2011

Durant le premier semestre 2011, les demandes de financement ont été déposées auprès de différents organismes pour la phase de conception (voir encadré).

Dans le même temps, plusieurs réunions techniques avec les dix collectivités et les différents partenaires (tant techniques que financiers) ont permis d'établir le programme d'opération pour le recrutement du maître d'œuvre.



Le prestataire se verra donc confier la réalisation des missions normalisées de maîtrise d'œuvre mais également des missions complémentaires telles que la topographie, la géotechnique, les études réglementaires, l'état des lieux et le protocole de suivi environnemental.

En août, la consultation des entreprises a été lancée pour le recrutement du maître d'œuvre par le biais d'un appel d'offre ouvert. Cette première phase s'est

révélée infructueuse, les offres ayant été jugées inacceptables. Une seconde phase de consultation a donc été lancée en décembre sous forme d'une procédure négociée avec les entreprises ayant répondu à la première consultation.

Perspectives

En 2012 le recrutement du maître d'œuvre permettra la réalisation de la phase de diagnostic et d'une partie des missions complémentaires.

Eléments financiers

Financiers de la phase de conception
(1 400 000€) :

Région Champagne-Ardenne
Région Lorraine
CG Haute Marne
CG Vosges
FEDER Lorraine
FEDER Champagne-Ardenne
Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Montant prévisionnel des travaux :
18 000 000€ HT

Montant prévisionnel maîtrise d'œuvre :
1 200 648€ HT



Adaptation de la Meuse aux Impacts des Evolutions du Climat Projet Interreg IV B ENO AMICE



www.amice-project.eu

Contexte

Le projet AMICE s'inscrit dans le cadre du programme européen Interreg IV B – www.nweurope.eu – qui participe au financement d'actions innovantes, transnationales et concourant à une meilleure gestion des ressources naturelles et des risques, à l'amélioration des moyens de communication et au renforcement des communautés en Europe du Nord-Ouest.

Il répond également aux missions et objectifs que s'est donnée la Commission Internationale de la Meuse, qui fédère les Etats de tous les pays du bassin versant, dans le cadre de l'application de la Directive Inondation (2007/60/CE).

AMICE regroupe 17 partenaires du bassin versant international de la Meuse : belges francophones et néerlandophones, allemands, hollandais et français travaillent ensemble pendant 4 années (2009 à 2012). L'EPAMA en est le chef de file.

Objectifs

Les objectifs sont d'étudier les impacts des inondations et étiages futurs sur l'économie, la société et l'environnement du bassin, de mettre en place des solutions concrètes au niveau local et d'établir une stratégie d'adaptation concertée en matière de gestion de la ressource en eau (inondations et étiages).



L'animation d'un partenariat transnational

L'EPAMA est le chef de file du projet AMICE et coordonne les actions de 17 Partenaires, dans 4 pays différents, parlant 3 langues. Les organisations sont très éclectiques : administrations, associations, universités, syndicats. L'EPAMA a pour mission de souder le partenariat autour des objectifs inscrits dans le dossier de candidature du projet. Cela passe par l'organisation de réunions –générales ou par groupes de travail– le rappel constant des engagements et du calendrier. L'EPAMA est aussi le représentant du Partenariat auprès du Programme Interreg IV B et de la Commission Internationale de la Meuse.

Film AMICE

Le film AMICE est fin prêt ! Il peut être vu dans toutes les langues du bassin de la Meuse : français, néerlandais, allemand. Ce web-documentaire interactif raconte la Meuse en 15 histoires. Il parle de la pluie et des nuages, de l'eau et des sources, de la nature et de la culture, des industries, anciennes et nouvelles, des loisirs et, aussi, de la collaboration internationale. La Meuse est pleine de légendes. Ce film montre comment elles bouillonnent des rivières même. Après avoir exploré les 15 séquences, vous pouvez aussi lire les petits encadrés pour en savoir plus sur l'adaptation au changement climatique.

www.amice-film.eu

Une gestion financière complexe

L'EPAMA doit à la fois assurer le suivi de son propre budget et superviser les dépenses de tous les autres Partenaires. Il est aussi responsable des déclarations de paiement auprès de l'Europe, réalisées deux fois par an pour l'obtention des subventions FEDER. L'EPAMA reverse ensuite les fonds à chacun des 16 Partenaires.

L'EPAMA assure une mission de conseil, relatif à l'application des règlements européens et des obligations du Programme Interreg IV B.

Éléments financiers - AMICE

Budget AMICE = 8,9 millions €
dont EPAMA = 1,1 millions €

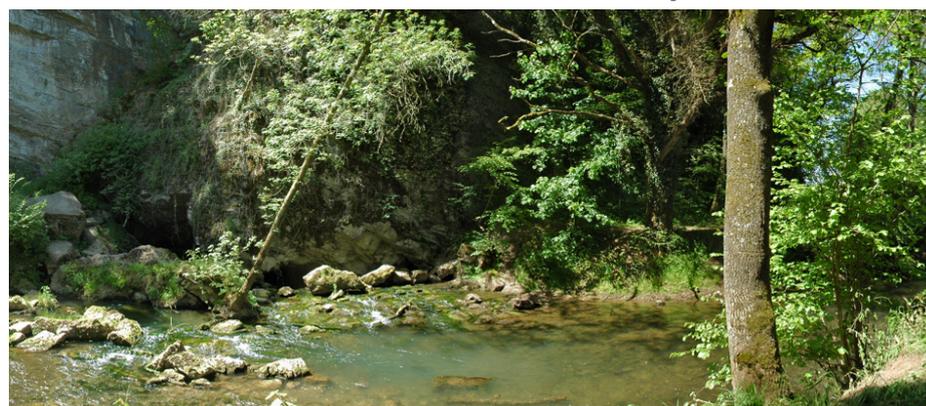
Réalisé = 5,9 millions €



Cluster SICadapt!

SICadapt! est un cluster de 8 projets du Programme Interreg IV B qui traitent d'adaptation aux évolutions du climat dans différents secteurs. Les 20 et 21 Juin, le premier séminaire du Cluster Expert Board s'est tenu à Holzwickede, près de Dortmund en Allemagne. Des synergies possibles avec d'autres projets ont émergé, ce qui était l'objectif premier de ce séminaire.

www.sic-adapt.eu



Visite des élus - Belgique et Pays-Bas

Les 13 et 14 Octobre 2011, dix représentants du comité syndical de l'EPAMA ont effectué un voyage sur le bassin de la Meuse pour découvrir les aménagements réalisés dans le cadre d'AMICE et du projet Maaswerken. Ils ont visité le Canal Albert, le réservoir HOWABO et la vieille ville de Bois-le-Duc, les travaux impressionnants sur la Meuse mitoyenne et les zones humides des Ardennes germanophones. Un déjeuner a été organisé avec la Commission Internationale de la Meuse.

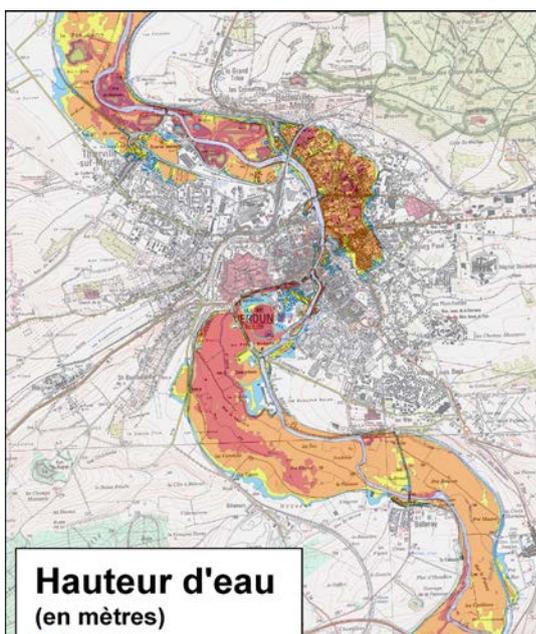
L'objectif a été atteint, à savoir le partage d'expérience sur la communication vis-à-vis de la population sur la conception et le financement des aménagements pour la gestion de l'eau. Les relations amont-aval ont également été abordées. Une visite très enrichissante !



Impacts du changement climatique

Calcul des dommages liés aux inondations

De mars à août 2011, l'EPAMA a accueilli une stagiaire de l'Université de Limoges, Carole Marmisse, qui a travaillé à la quantification des dommages liés aux inondations futures sur le bassin versant français. Elle a réalisé les cartes d'inondations pour la crue centennale, sur la période actuelle ainsi qu'aux horizons 2021-2050 et 2071-2100. Ces cartes ont été croisées avec les cartes d'occupation du territoire, issues de la base Corine Land Cover, et les valeurs patrimoniales des différents types d'enjeux. Ce travail permet de quantifier l'augmentation des dommages liés à une aggravation des phénomènes de crues. Il permet d'identifier les secteurs les plus vulnérables : les zones urbaines et les industries proches du fleuve.



**Découpage par classe de hauteur sur Verdun
Crue centennale**

Calcul des dommages liés aux étiages

La sécheresse est l'un des risques naturels susceptible d'être aggravé par le changement climatique. Certaines cultures seront handicapées par le changement climatique, comme le maïs, alors que d'autres seront favorisées, comme le blé et l'orge. Indépendamment de la culture, il semble que la variation interannuelle des rendements augmentera fortement. De plus, la croissance des plantes sera plus précoce et leur maturité atteinte plus vite. Une modification des calendriers culturaux pourrait être une façon de s'adapter aux changements climatiques.

Visite de site sur l'affluent Rur

Les Partenaires et les observateurs d'AMICE ont eu l'opportunité de découvrir le système complexe des barrages du Rur, un affluent de la Meuse qui coule en Allemagne. Ce réseau de réservoirs dispose d'un volume total de 302 millions de m³. Il sert principalement à la protection contre les inondations, au soutien d'étiage, à l'alimentation en eau potable ainsi qu'à la production d'hydroélectricité. La gestion d'usages si nombreux et divers nécessite des solutions assistées par ordinateurs. De bonnes prévisions météo, avec des tendances fiables sur plusieurs mois, sont également nécessaires à la prise de décision.

Les scénarios humides et secs d'AMICE sont inclus dans les logiciels pour évaluer les impacts du changement climatique. L'extraction d'une eau potable de grande qualité pourrait devenir problématique dans le futur si le climat devenait plus sec et que les volumes stockés étaient moins importants.

Visite de site sur le Steenbergse Vliet

Les Partenaires AMICE ont effectué la seconde visite sur l'aménagement du Steenbergse Vliet, situé à l'aval du bassin aux Pays-Bas. Nous avons pu constater l'avancée des travaux... en parcourant les digues à vélo ! Les connexions avec la Mark sont achevées, 80 000m³ de sol ont été retirés donnant ainsi 3,5 ha d'espace pour l'eau.



Exercice transnational inondation

Exercice transnational MEUSEX

L'EPAMA, l'APS, le CETMEF et la Région wallonne ont animé un exercice inondation majeur sur le fleuve Meuse. Nom de code MEUSEX (en France) et HYDROTEST (en Belgique).

L'eau a commencé à monter le 7 novembre 2050 à Neufchâteau. Elle a rapidement atteint le département de la Meuse où de nombreuses communes furent sévèrement touchées. La Préfecture a déclenché son COD et convoqué l'ensemble des services de secours. L'armée est intervenue pour renforcer une digue et les pompiers ont visité plusieurs maisons de Saint-Mihiel pour demander à la population d'évacuer.

Le 10 novembre, la crue a atteint les Ardennes où les services départementaux ont aussi réunis en COD. Un tel niveau d'eau n'a jamais été atteint, il dépassait celui de la crue de 1995 !

Le fleuve a débordé à Dinant le 16 novembre, dans la Province de Namur, et deux jours plus tard à Engis, dans la Province de Liège. Bien sûr, tout cela n'est qu'un exercice basé sur un scénario d'inondation qui a été calculé pour refléter l'un des scénarios de changement climatique : une augmentation importante des précipitations hivernales de 25% d'ici à 2050.

Plus de 330 participants français et belges ont été impliqués : les services de prévision des crues, le CRC (Centre Régional de Crise de la Région wallonne), 35 maires ou bourgmestres et leurs services de secours, 3 Préfectures et 3 DDT en France, une section de l'Armée de Terre, l'Etat Major de Zone de Défense – Est, des représentants du secteur privé (PSA Peugeot Citroën, CNPE Chooz, Prayon), des étudiants de l'Université de Metz, des journalistes, etc.

Le travail de préparation a débuté par un séminaire international à Liège le 23 février, et s'est poursuivi par des réunions à l'Etat Major de Zone et en Préfecture.

Le SPC et l'EPAMA ont travaillé en étroite collaboration pour établir la dynamique de crue et les bulletins d'alerte.

Cet exercice a été l'occasion de tester les procédures internes et l'échange d'information. Les cartes d'inondation et de risque ont aussi été améliorées: l'EPAMA a coopéré avec le SERTIT à travers le projet européen Safer pour représenter l'étendue de l'inondation sur des images satellite haute résolution et travaillé sur des vues 3D de la crue. Il s'agissait aussi d'un premier exercice pour les « référents inondation » dans les DDT.

Nous pouvons déjà affirmer que l'exercice transnational AMICE est un grand succès. Un test d'aussi grande ampleur n'avait jamais été organisé sur le bassin de la Meuse.



Les actions de prévention



Evolutions du logiciel OSIRIS

Le logiciel d'aide à la décision pour la gestion du risque inondation est arrivé à maturité en 2011 après plusieurs années de développement. Après la rénovation du module de gestion de crise en 2010 ainsi que la mise en place de l'échelle d'action, cette année a vu le développement du module intercommunalité.

Cette nouvelle fonctionnalité a pour vocation de s'inscrire dans le développement de la gestion du risque inondation à l'échelle de l'intercommunalité. Cette possibilité est ouverte aux établissements publics intercommunaux depuis la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile.

En dehors du cadre réglementaire, il est à noter que le concours et la mutualisation des moyens se révèlent être un atout non négligeable pour contribuer à une bonne gestion des risques.



Retour d'expérience à Warcq en novembre

Ce nouveau module, développé sur notre bassin, est dans l'attente d'un territoire pour être expérimenté.

Formation et assistance des collectivités

Au cours de l'année 2011, de nouvelles personnes ont été formées au logiciel Osiris. Les personnes formées antérieurement ont suivi, quant à elles, une mise à niveau en fonction des besoins.

Elements financiers - OSIRIS

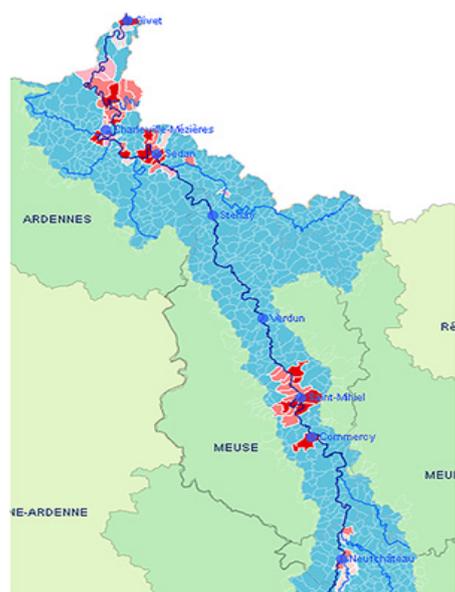
Montant de l'opération : 450 000 € TTC
(opération débutée en Septembre 2008)

Réalisé 2011 : 121 000 €
Reste à réaliser : 12 000 €

Exercice de gestion de crise 2011

L'édition 2011 de l'exercice Osiris, organisé annuellement par l'EPAMA, a eu lieu du 8 au 10 novembre et a rassemblé 33 communes (contre 20 communes en 2010). Les nouvelles communes ont été formées à Osiris peu de temps avant l'exercice. Ce fait présente à la fois un avantage (mémoire sur l'utilisation du logiciel) et un inconvénient (manque de recul sur la démarche globale).

Cet exercice a été encadré par une équipe d'observateurs de l'EPAMA et des DDT.



Avancement de l'action "Osiris"

- INT / Commune intéressée
- MOT / Commune motivée
- INST / Démarche Osiris en cours de déploiement sur la commune
- UTIL / Commune bénéficiaire d'Osiris

OSIRIS Inondation v2.0

Préparation de crise - Gestion de crise - Bases de données - Autres

Accueil > Préparation de crise

Préparation de la crise

CARTOGRAPHIE	
<p>Cartes Fichiers de plan, cartes de zones inondables, zonage PPR...</p>	<p>Echelle Définition des échelles</p>
<p>Sectorisation du territoire Découpage de la commune en secteurs en vue de la définition des axes d'inondation, des enjeux et des actions.</p>	<p>Etats d' Définition des états d'urgence</p>
ENJEUX ET ACTIONS	
<p>Enjeux et vulnérabilité Recensement des enjeux de la commune situés en zone inondable</p>	<p>Moyen Recensement</p>
<p>Règlement d'alerte communal Définition du dispositif communal d'alerte</p>	<p>Organ Définition</p>
<p>Actions Définition des interventions à réaliser en cas d'événement inondation</p>	<p>Moyen Recensement</p>
CONTACTS	
<p>Liste des interloc Saisie des contacts et des gènes</p>	

PCS INONDATION

Préparation de crise | Gestion de crise | Bases de données | Intercommunalité | Autres | cdc_sammiellois | CodeCom

Accueil > Intercommunalité > Profil d'intercommunalité

Profil d'intercommunalité

Nom de l'entité intercommunale Δ	Profil intercommunal
CodeCom	Partage
bannoncourt	Echange
bislee	Indépendant
han_sur_meuse	Echange
koeur_la_grande	Echange
koeur_la_petite	Echange
laarobx_sur_meuse	Indépendant
saint_mihiel	Partage

On distingue trois types de profil d'intégration intercommunale:

Indépendant (I) : signifie que la commune concernée ne souhaite pas que les utilisateurs des autres communes ou de la Codecom puissent accéder à ses informations. Cette situation reflète le cas d'une commune qui souhaite gérer de manière totalement indépendante.

Echange (E) : signifie que l'entité concernée rend visible, à toute autre entité du même ensemble intercommunal, les informations de sa base de données OSIRIS Prévention et Gestion de crise.

Partage (P) : signifie que les données de Prévention et de Gestion de crise peuvent être mixées avec celles des autres entités "P" du même territoire intercommunal.



Les repères de crue

La gestion du risque implique de disposer de références. Dans ce sens, la pose de repères de crue concourt à matérialiser la mémoire des événements passés.

Des repères de crues ont été posés sur le territoire du Pays de Neufchâteau. L'inauguration de l'un de ces repères a eu lieu le 29 novembre 2011 à Neufchâteau lors d'une journée intitulée «Les cours d'eau : un risque et un atout».

Éléments financiers - Repères de crue

Opération : 0€



Inauguration d'un repère de crue à Neufchâteau

Vulnérabilité des entreprises au risque d'inondations

Crue de la Meuse en 1995 - source SNNE



Une inondation peut encore arriver! Mon entreprise sera-t-elle concernée? Comment m'y préparer?



Réduction de la vulnérabilité de l'habitat au risque inondation

Dans la continuité de l'exposition de Commercy en 2010, la maquette de la «maison inondable» a été présentée sur les territoires de la Chiers à l'occasion des réunions publiques du projet porté par le SIAC sur le bassin versant des Neuf Fontaines.

La maquette est séparée en deux parties, soit deux maisons : l'une est vulnérable aux inondations tandis que l'autre est préparée au risque. La « maison protégée » présente des aménagements possibles pour réduire les dégâts dus

Éléments financiers - Réduction de la vulnérabilité de l'habitat

Opération : 0€

aux inondations et faciliter le retour à la normal.

Cet outil est largement apprécié par les « visiteurs » de par les solutions qu'il propose pour préparer une habitation afin de limiter voire de supprimer les dommages dus aux inondations. Néanmoins, les aménagements de protection ne protègent que jusqu'à une certaine hauteur d'eau. Ils ne doivent pas non plus faire oublier le risque qui existe.

Réduction de la vulnérabilité des entreprises au risque inondation

L'étude menée en partenariat avec la DREAL Champagne-Ardenne a permis de développer un ensemble d'outils pour la réalisation d'auto-diagnostic pour la réduction de la vulnérabilité des entreprises aux inondations. En 2011, la décision d'engager une action collective portée par l'EPAMA a été prise. Ce projet est dans l'attente des financements associés.



Maquette de la «maison inondable»

Les projets accompagnés par l'EPAMA

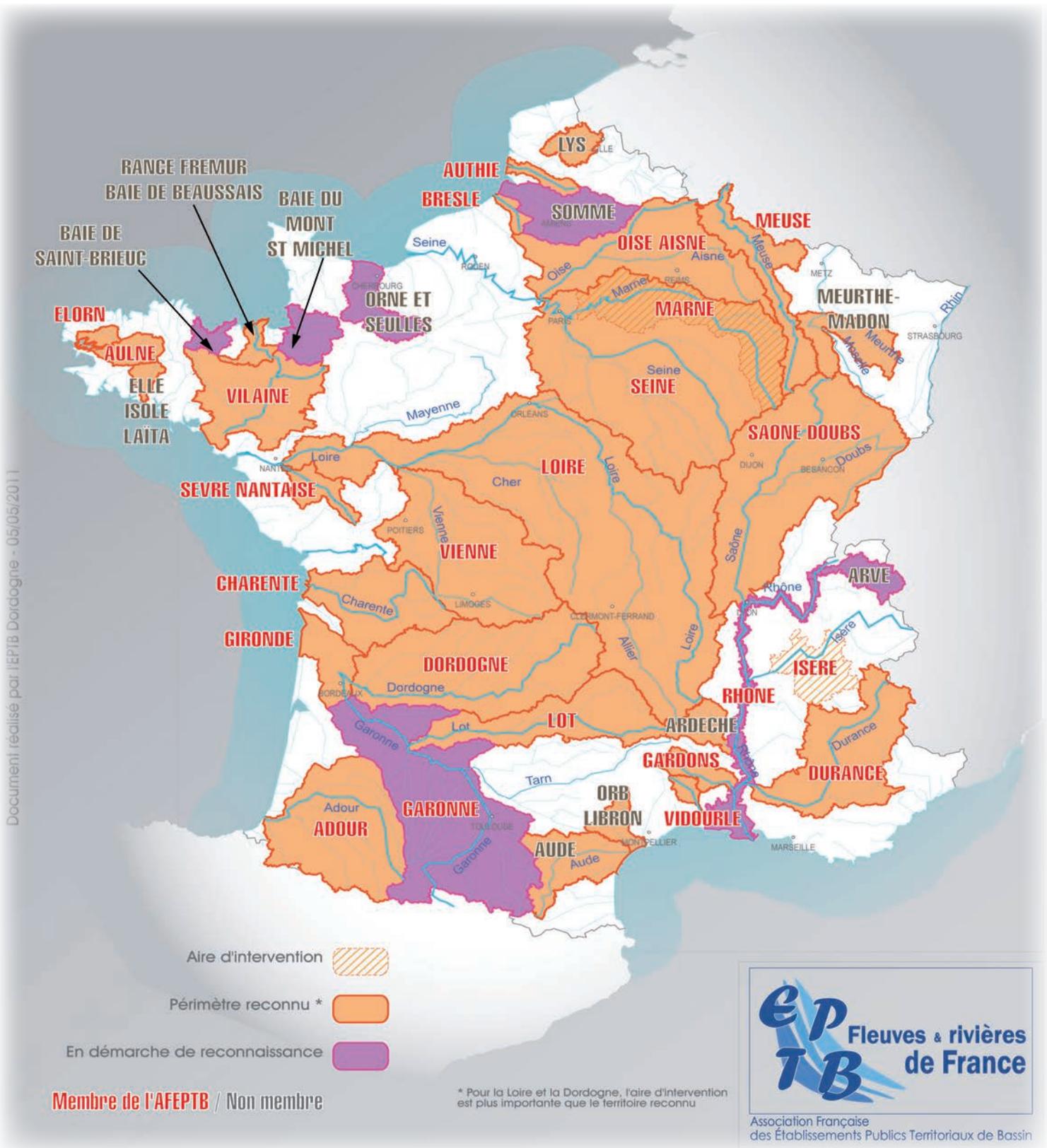
L'EPAMA a dans ses compétences la coordination des actions se déroulant sur le bassin versant de la Meuse. Historiquement cette mission de coordination est mise en œuvre via l'appui technique à l'Etat et aux collectivités sur des projets pour lesquels ces structures gardent la maîtrise d'ouvrage.

Les collectivités et projets des services de l'Etat ayant bénéficié de cet accompagnement en 2011 sont :

Collectivités et Services de l'Etat	Projets
Communauté de Communes du Pays de Commercy (55)	- Etude et définition d'un programme de renaturation du fleuve Meuse et de ses Affluents - Aménagement de la commune de Vignot
Communauté de Communes du Sammiellois (55)	- Etude globale de la Meuse et de ses Affluents
Communauté de communes du Val des Couleurs (55)	- Etude et Maîtrise d'oeuvre de la Meuse et de ses Affluents
Ville de Givet et Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse (08)	- Suivi du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Meuse et de ses Affluents de Fumay à Givet - Projet Interreg sur la Houille
Communauté de communes du Pays Sedanais (08)	- Etude d'aménagement hydraulique de la Meuse et de ses Affluents.
SIETAV (Vence)	- Elaboration du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Vence et de ses Affluents
Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers (54)	- Etude hydraulique du ruisseau des 9 Fontaines - Suivi de l'AMO pour le projet d'aménagement de lutte contre les inondations sur la Chiers - Etude de faisabilité conjointe de l'assainissement de la rue Augistrou et de restauration écologique de la Crusnes sur la commune de Longuyon - Avant projet détaillé et maîtrise d'oeuvre de restauration de l'ouvrage souterrain de Longwy (ville de Longwy)
Ville de Contrexeville (88)	Aménagements de gestion des écoulements (maîtrise d'oeuvre)
Conseil Général de la Meuse (55)	- Natura 2000: ZPS Vallée de la Meuse - Etude préalable à la restauration, la renaturation et l'entretien de la Meuse et ses Affluents sur la Communauté de communes de Stenay et la Communauté de communes de Varennes
PIG Meuse (08) <i>Syndicat intercommunal à vocation unique de Charleville-Mézières-Warcq</i>	- Phase maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de la centrale hydro-électrique de Mazarin
Communauté de communes des Trois Cantons (08)	- Etude d'aménagement de deux sentiers de randonnée non - motorisée le long de la Chiers et de l'Ennemanne
Communauté de communes Meuse et Semoy (08)	- Cahier des charges pour actualisation du diagnostic environnemental - Contact contrat rivière Semois-Chiers
Communauté de communes du Pays de Neufchâteau (88)	- Impact de la mise en transparence de l'allée Charles Péguy vis-à-vis des crues
Ville de Vittel (88)	Contact pour un diagnostic hydraulique et environnemental
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Champagne-Ardenne	- Etude d'élaboration de solutions de réduction de la vulnérabilité des entreprises
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine	- Amélioration de l'outil Moïse, outil d'aide à la prévision des crues - Mise en oeuvre de la Directive Inondation
Comité de bassin Rhin-Meuse	- Commission Chiers-Meuse
VNF (Direction interrégionale du Nord-Est)	- Projet de partenariat public-privé pour la réfection des barrages à aiguilles de la Meuse et de l'Aisne.
Direction Départementale du Territoire de la Meuse (DDT 55)	- Elaboration du cahier des charges pour l'inventaire des zones humides et plans d'eau



L'EPAMA est membre de l'association des EPTB de France



Site web de l'Association Française des EPTB : <http://www.eptb.asso.fr/>

Les sites web de l'EPAMA

SITE INSTITUTIONNEL
www.epama.fr

PORTAIL RISQUE INONDATION
www.epama.fr/risqueinondation

PROJET AMICE
www.amice-project.eu

INFOMEUSE
www.infomeuse.fr



Le Bassin Versant de la Meuse en France

EPAMA

26, avenue Jean Jaurès
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tel : 03 24 33 49 02
Fax : 03 24 57 51 49
Mail : secretariat@epama.fr
Site : www.epama.fr

Réalisation : EPAMA - Juin 2012
Directeur de la publication : Jean-Paul BACHY
Photos : EPAMA (sauf mentions contraires)